



**Rapport de la Commission des Finances
au Conseil communal de Villeneuve
sur le préavis N° 09/2017 concernant la
Demande de crédit pour la réalisation de mesures
touristiques « Phase 1 »**

Président : Marcel David YERSIN

Rapporteur : Nicolas DE ANGELIS

Membres : Thibaut CORNET
Gilbert DE CRISTOFARO
Charles-Henri PILET

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie le 26 septembre 2017 pour examiner ce préavis. La séance s'est déroulée en présence de Madame Annik Morier-Genoud, Municipale en charge du dossier, et de Monsieur Stéphane Fellay, directeur de la société Expérentiel. La Commission les remercie pour leur disponibilité et pour leurs réponses précises.

1. Préambule

Pour examiner cette demande de crédit, la Commission des Finances a, en plus du préavis, consulté la Communication 10/2017 liée à ce dernier.

Madame Morier-Genoud nous a indiqué lors de l'entrevue que les chiffres avancés dans le préavis et la communication ne sont pas figés. Monsieur Fellay nous a expliqué qu'il est difficile de chiffrer à ce stade l'entier du paquet de mesures, les coûts seraient aléatoires. Il faut travailler sur le détail de chaque mesure et dès que cette étape est terminée, la Commune peut lancer un appel d'offre qui donnera une idée finale des coûts. Cette communication est une vision qui va évoluer et s'adapter au fur et à mesure, d'où le fractionnement de celle-ci en plusieurs phases représentées par ce préavis et les suivants à venir. Les mesures présentées sont proposées par des professionnels spécialisés dans la conception d'expérience client.

Les mesures de ce premier préavis sont importantes à réaliser dans les plus brefs délais car elles apporteront un premier souffle à la revitalisation de notre bourg.

Montreux Riviera Tourisme (MRT) encourage cette étude touristique et contribue à la démarche à hauteur de 5000.- frs.

MRT a également participé activement sur plusieurs mesures, notamment pour le stand de location de vélos "Villeneuve Roule" dans la réalisation de six brochures touristiques comprenant chacune un itinéraire à faire en vélo sur notre Commune et dans les alentours. Tous les frais ont été pris en charge par MRT.

2. Éléments financiers

Gestion de projet

Monsieur Fellay a expliqué que le budget pour la gestion de projet sera utilisé pour lancer la première phase. De plus, une partie de ce budget va servir à entamer la deuxième phase. Aucun frais n'est encore engagé.

Pour les prochaines phases, le budget de la gestion de projet sera revu à la baisse. Actuellement, il compte pour 50% du montant final, par la suite, il ne comptera plus que pour 40-45% du montant. Monsieur Fellay justifie cela par l'expérience qu'il a déjà menée auparavant dans d'autres villes que la nôtre.

Mesure n°1 : Identité touristique

La thématique choisie par le groupe de travail est à étudier plus profondément afin d'en faire une communication marketing qui sera représentée par un logo. La conception d'un logo est coûteuse car elle nécessite l'engagement d'un graphiste. La Commune pourrait utiliser le logo sur les papiers officiels, mais également pour la promotion de Villeneuve en général.

Mesure n°2 : Signalisation

La Municipalité entend réaliser cette mesure en plusieurs étapes en utilisant notamment les sommes prévues à cet effet au budget, sous le chiffre 160 – Tourisme – position 160.3114.

Mesure n°3 : Plan de Ville

Madame Morier-Genoud nous a annoncé qu'elle a reçu la veille de notre séance une lettre qui l'informait que MRT soutiendra financièrement à hauteur de 5000.- frs les frais d'impression et la conception du fond de carte qui sera réalisé par leur graphiste. Cet élément n'a pas pu être pris en compte dans le préavis étant donné l'annonce récente du soutien financier de MRT.

Mesure n°4 : Vélos en libre service

La Commission a voulu savoir pour quelle raison cette mesure ne figure pas dans le préavis et si l'offre pouvait être remplacée par l'arrivée récente dans la région de l'entreprise "velospot". Madame Morier-Genoud nous a expliqué que le stand de vélos en libre-service est une mesure déjà mise en place et dès lors inscrite dans le budget communal. En ce qui concerne "velospot", ce système n'est pas destiné aux touristes. Le stand "Villeneuve Roule" répond à une demande touristique en proposant des vélos adaptés aux usagers de tout âge.

Coût total TTC

Suite au don de 5000.- frs de MRT, le coût total du budget pour la phase 1 pourrait être abaissé à 80'000.- frs. Toutefois, la Commission propose de ne pas amender le préavis et de laisser à la Municipalité cette marge de manœuvre en cas de divers et imprévu.

3. Octroi de subsides

La Commission a demandé à Madame Morier-Genoud si la Municipalité a déjà sollicité différents organismes afin d'obtenir des subsides pour le financement des mesures, tel qu'annoncé en bas de page 3 du préavis. Elle nous a rappelé que MRT a soutenu la démarche de la phase 1 à hauteur de 5000.- frs et la conception du fond de carte pour le plan de Ville ainsi que les frais d'impression pour 5000.- frs également. Elle nous a aussi indiqué que la Commune touche des subsides de la Taxe de séjour Riviera. La Municipalité a pris contact avec AigleRégion pour demander une aide financière pour ce projet, sans succès.

Conclusions

La Commission des Finances, ravie du travail de la Municipalité et des experts mandatés par la Commune, estime aujourd'hui plus que nécessaire le besoin pour Villeneuve d'améliorer son attractivité touristique. Elle ne peut qu'encourager la Municipalité à poursuivre cette démarche dans l'intérêt de notre Commune et de ses habitants. Elle constate aussi que les sommes annoncées sont en adéquation avec les mesures touristiques prévues.

C'est donc à l'unanimité de ses membres, que la Commission des Finances se rallie aux conclusions proposées par la Municipalité pour ce préavis.

Décision

Au vu de ce qui précède, la Commission des Finances vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis N° 09/2017 tel que présenté par la Municipalité soit :

- De lui accorder un crédit de 85'000.- frs pour la mise en place de la phase 1 des réalisations touristiques décrite dans le présent préavis ;
- De l'autoriser à financer ce montant par la trésorerie courante ;
- De l'autoriser à amortir cette somme sur 3 ans.

Au nom de la Commission des Finances


Villeneuve, le 4 octobre 2017

Le président



Marcel David YERSIN

Le rapporteur



Nicolas DE ANGELIS

